



Open International de la Mayenne

Laval-quartier Ferrié

4-5-6 avril 2026

organisé par le CDJE 53

Règlement Intérieur

Préambule

Le texte français constitue la version officielle de ce règlement intérieur et de ses annexes.

Dans ces Règles, les termes “joueur” et “il” doivent s’entendre tant au masculin qu’au féminin.

Dans ces règles les termes :

FFE signifie Fédération Française des Echecs

FIDE signifie Fédération Internationale Des Echecs

<u>Article 1 Organisation</u>	2
<u>Article 2 Règles</u>	2
2.1 Forfait	2
2.2 Moyens de Communication	2
<u>Article 3 Participants</u>	2
3.1. Droits d’inscriptions	2
3.2. Comportement des joueurs	2
<u>Article 4 Tournoi</u>	3
4.1 Appariements	3
4.2 BYE	3
4.3 Cadence de jeu	3
4.4 Horaires	3
4.5 Classement et départages	3
<u>Article 5 Prix</u>	4
5.1. Attribution des prix	4
5.2. Liste des prix	4
<u>Article 6 Divers</u>	4
6.1 Photographies & droit à l’image	4
6.2 Responsabilité	4
6.3 Acceptation du règlement.....	4

Article 1 Organisation

Le Comité Départemental du Jeu d'Echecs de la Mayenne organise son 7^{ème} Open International du 4 au 6 avril 2026 à Laval (53), au quartier Ferrié – Bâtiment 13 – place Albert Jacquard, 53000 LAVAL.
Il est homologué sous le numéro **70916** pour le tournoi A (>1600) et **70917** pour le tournoi B (<1600).
L'arbitrage est assuré par M. LUCAZEAU Alain (AE1-M08554).

Article 2 Règles

Les règles du jeu sont celles définies par la FIDE lors de son 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début effectif de la ronde.

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

2.2 Moyens de Communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables seront en position "éteinte" et mis dans un sac. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

Article 3 Participants

3.1. Droits d'inscriptions

Open A	Seniors et vétérans :	45€
	Jeunes & MF :	30€
Open B	Seniors et vétérans :	35€
	Jeunes :	20€

Toute inscription après le 29 mars 2026 sera majorée de cinq (5) €.

Gratuité

L'inscription est gratuite pour les GM, GMF, MI, MIF et GM ICCF (par correspondance) licenciés A à la FFE et les membres de l'équipe de France « Elite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur avant le 29 mars 2026. L'inscription sera de 20€ après cette date.

3.2. Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à conserver, sur les lieux du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Ils s'engagent à respecter l'arbitre, les organisateurs et les autres joueurs.

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'espace de jeu (salle de tournoi et salle d'analyse).

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie. Si certains ne le souhaitent pas, qu'ils se signalent auprès de l'organisation et/ou de l'arbitre.

La sortie de l'aire de jeu est soumise à autorisation de l'arbitre.

Article 4 Tournoi

4.1 Appariements

Les appariements se font au système Suisse C04, sur 7 parties.

Pour le tournoi A, s'il ya plus de 64 joueurs, alors le système de Haley sera utilisé.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel PAPI, dernière version disponible sur le site de la FFE.

L'appariement officiel est affiché sur le lieu du tournoi au moins 15 minutes avant le début de la ronde.

- Une liste des appariements est toutefois communiquée le plus rapidement possible après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.
- Dans la mesure du possible les appariements seront dès que possible sur le site de la FFE. Les appariements sont donnés à titre indicatif.

4.2 BYE

Il est possible de prendre un « BYE » lors des cinq premières rondes.

Il est nécessaire de prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde en cours, afin de ne pas faire les appariements de la ronde suivante avec le joueur concerné.

4.3 Cadence de jeu

Les parties se joueront en 90 minutes avec un rajout de temps de 30 secondes par coups pour la totalité de la partie. La notation est donc obligatoire durant toute la partie.

4.4 Horaires

Pointage samedi 04 avril 2026.....de 9h00 à 10h00.....à Laval

Au-delà, les joueurs intégreront le tournoi à la ronde 2

Ronde 1 samedi 04 avril 2026à 10h30.....à Laval

Ronde 2 samedi 04 avril 2026à 15h30.....à Laval

Ronde 3 dimanche 05 avril 2026.....à 09h00.....à Laval

Ronde 4 dimanche 05 avril 2026.....à 13h30.....à Laval

Ronde 5 dimanche 05 avril 2026.....à 17h30.....à Laval

Ronde 6 lundi 06 avril 2026à 09h00.....à Laval

Ronde 7 lundi 06 avril 2026à 13h30.....à Laval

Palmarès lundi 06 avril 2026.....à 18h00à Laval

Un temps de pause minimum de 15mn sera respecté entre la fin de la dernière partie d'une ronde et le début de la ronde suivante.

En cas de force majeure, l'organisateur, en accord avec l'arbitre, se réserve le droit de modifier les horaires.

4.5 Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle 1/2 point, perte 0 point.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants :

Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.

Article 5 Prix

5.1. Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant.

Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents (ou représentés) à la cérémonie de clôture. En cas d'absence, le prix n'est pas distribué et reste à l'organisation.

La remise des prix aura lieu à Laval le lundi 6 avril 2026 à partir de 18h00.

5.2. Liste des prix

La liste officielle des prix sera affichée durant la ronde 4.

Article 6 Divers

6.1 Photographies & droit à l'image

Les photographies ne sont autorisées qu'avec des appareils sans flash lumineux et de préférence en mode silencieux.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur internet. En cas de refus, il vous est demandé de nous le spécifier à l'avance.

6.2 Responsabilité

L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable à l'égard des participants, de vols ou dégradations dans la salle, à l'accueil et à ses abords immédiats dont les parkings.

Le Comité Départemental du Jeu d'Echecs de la Mayenne ne peut en aucun cas être tenu responsable de ce qui peut arriver aux affaires et aux véhicules des joueurs dans l'enceinte et sur le parking des lieux où se tiendra le tournoi.

En cas de dégradation des locaux par les joueurs, les fautifs pourront être tenus pour responsables.

6.3 Acceptation du règlement

Tout au long du tournoi les Règles de la FFE et de la FIDE seront appliquées pour tout point non évoqué dans le présent règlement ou pour tout ce qui n'est pas précisé. Le Comité d'Organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt de la bonne marche du tournoi.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre

L'organisateur



Ligue d'Echecs des Pays-de-la-Loire



23^{ème} CHAMPIONNAT ANDRE POHU

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation

La ligue des échecs des Pays de la Loire, confie l'organisation chaque année son championnat de ligue appelé Open André POHU. Celui-ci est qualificatif pour le tournoi accession du championnat de France (voir RI championnat de France). Parallèlement, afin de convenir au plus grand nombre, un Open réservé aux moins de 1600 Elo est organisé avec les mêmes règlements, mais sans remise de titres. Cette organisation est déléguée par la ligue PDL au Comité Départemental du Jeu d'Echecs de la Mayenne qui doit respecter le cahier des charges.

Le championnat André POHU est absorbé dans l'Open International de la Mayenne- tournoi A, qui a lieu les 4-5-6 Avril 2026 à Laval. Ce championnat attribue les titres suivants :

- championne toutes catégories d'âges, de la ligue des échecs des PDL,
- champion toutes catégories d'âges, de la ligue des échecs des PDL,
- championne ou champion catégorie « senior plus », de la ligue des échecs des PDL,
- championne ou champion catégorie « vétérans », de la ligue des échecs des PDL,

Le championnat André POHU est ouvert à tous les licenciés de la FFE et de la FIDE mais seul(e)s les licencié(e)s dans un club de la ligue PDL peuvent prétendre aux 4 titres de champions et de championnes.

Article 2 : Règles du jeu et appariements

Les règles du Jeu de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date de l'open André POHU sont applicables. Les appariements se font au système suisse intégral à l'aide du logiciel PAPI, dernière version disponible sur le site de la FFE, Haley si un des opens a plus de 64 joueurs.

Il est possible de prendre un « BYE » lors des cinq premières rondes. Il est nécessaire de prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde en cours, afin de ne pas faire les appariements de la ronde suivante avec le joueur concerné

Article 3 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 1 h 30 + 30 s par coup, dès le premier coup.

Article 4 : Programme

Participeront à l'open POHU les joueurs qui auront pointé et fait contrôler leur licence A et qui auront réglé les droits d'inscription.

- Pointage et vérification des licences : samedi de 9h00 à 10h00.
- Horaires de Jeu : Ronde 1 samedi à 10h30, Ronde 2 samedi à 15h30.
- Ronde 3 dimanche à 9h00, Ronde 4 dimanche à 13h30, Ronde 5 dimanche 17h30
- Ronde 6 lundi à 9h, Ronde 7 lundi à 13h30
- Remise des prix, lundi à partir de 18h00.



Ligue d'Echecs des Pays-de-la-Loire



Article 5 : Inscription

Clôture des inscriptions : le samedi à 10h00.

Droits d'inscriptions :

Jusqu'au 29 mars 2026: Adultes : 45€ Jeunes et MF : 30 €, MI & GMI : Gratuit

A partir du 29 mars 2026 et sur place : Adultes : 50€, Jeunes et MF : 35€ MI & GMI : 20€

Article 6 : Liste des prix

- Les 4 prix du championnat André POHU dans le tournoi A de l'OIM sont pris en charge par la Ligue et ne sont pas cumulables.
- Le championnat André POHU fait partie intégrante et est absorbé par le tournoi A du 7ème Open International de la Mayenne. De fait, les prix André POHU sont cumulables avec les prix de l'OIM.
- La liste des prix sera affichée durant la ronde 4.

Article 7 : Consignes et dispositions spéciales

- Après le début de la session de jeu, le délai maximum pour arriver devant l'échiquier est de 30 minutes. Par conséquent, le forfait est déclaré après 30 minutes de retard.
- Signalement des abandons non justifiés à la Direction Nationale de l'Arbitrage pour les joueurs français, à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu, à moins qu'ils ne soient totalement éteints. Si un tel appareil produit un son, le joueur perdra la partie.
- Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.

Article 8 : Départages

Buchholz tronqué – Buchholz - Performance.

Article 9 : Arbitres et Jury d'appel

Arbitre Principal : Alain LUCAZEAU AFE1

Autres Arbitres :

Jury d'appel : Le jury d'appel sera composé de 5 personnes et de 2 suppléants.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation au championnat André POHU implique l'acceptation du présent règlement intérieur. Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur